

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 5 juin 2017 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer et Amanda St-Jean, Lynn Visentin et les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg.

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par le maire, Monsieur Morris O'Connor.

2) PÉRIODE DE QUESTION

3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune affaire

4) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 1 mai 2017 soit adopté avec corrections.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE

(4A) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion spéciale du 2 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE

(4B) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion spéciale du 11 mai 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

5) ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'addition d'une motion au 7.6.2 et au 8.1.2 ainsi que le retrait des motions 7.1.11 et 7.2.5 et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE

6) FACTURES À PAYER

IL EST RÉSOLU QUE la liste #06-2017 des déboursés pour la période du 1 mai 2017 au 31 mai 2017 totalisant un montant de 220 445.63 \$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1 mai 2017 au 31 mai 2017 totalisant un montant de 23 321.05 \$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉE

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #111-06-2017, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

7) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente son rapport verbal de ses activités pour le mois de mai.

7.1 ADMINISTRATION

(7.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Le rapport est présenté par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité d'administration.

(7.1.2) LOYER/CENTRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que la municipalité paie un loyer pour l'utilisation de la salle Héritage pour ses réunions;

CONSIDÉRANT que la municipalité supporte le Centre du Jour pour les aînés;

CONSIDÉRANT que la municipalité supporte également les activités des membres de l'Association récréative de Low, Venosta et Brennan's Hill;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU par le conseil que la municipalité de Low débourse \$2 424 pour la location de la salle Héritage ainsi que \$900 pour le Centre du jour et \$4250 pour les organismes locaux (LVBRA) pour un total de \$7 574.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉE

(7.1.3) BAIL – SAISON TOURISTIQUE 2017

CONSIDÉRANT que le bureau touristique de la MRC Vallée-de-la Gatineau occupe un espace au 400 Route 105 comme bureau d'information touristique à chaque année;

CONSIDÉRANT que le bail est à renouveler pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT que la période du bail est d'une durée de deux mois et seize jours à partir du 19 juin et se terminant le 4 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que le locataire s'engage à payer la somme de 2 786.56 \$ pour la période;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le renouvellement du bail entre la MRC Vallée-de-la Gatineau et la municipalité de Low pour la période mentionnée ci-haut ainsi que le montant de 2 786.56 \$.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE

(7.1.4) CAMP D'ÉTÉ KAZ CAN

CONSIDÉRANT que le camp Kaz Can a été créé pour offrir une expérience de camp d'été aux enfants de familles à faible revenu;

CONSIDÉRANT que le camp dessert plusieurs familles de la municipalité de Low et les environs;

CONSIDÉRANT que le camp a lieu durant l'été à l'école Queen Elizabeth à Kazabazua ;

CONSIDÉRANT que le camp est ouvert aux cinq municipalités du sud de la MRCVG;

CONSIDÉRANT que les subventions provenant du gouvernement ne sont plus disponibles;

CONSIDÉRANT qu'une contribution de 1 500 \$ est demandée de chaque municipalité du sud de la MRCVG;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles dans le budget;

CONSIDÉRANT que la directrice de l'école St-Michael's demande un don des municipalités de Alleyn-Cawood, Lac Ste-Marie, Gracefield, Kazabazua et Low pour assurer le roulement du camp d'été;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise un don de 1 500 \$ pour le camp d'été Kaz Can.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE

(7.1.5) NETTOYAGE DES CONDUITS D'AÉRATION ET D'ÉCHANGEUR D'AIR

CONSIDÉRANT que le dernier nettoyage des conduits d'aération et échangeur d'air a été fait en 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le nettoyage des conduits et échangeur d'air.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR le conseiller Chalres Kealey
ADOPTÉE

(7.1.6) DON FÊTE DU CANADA

CONSIDÉRANT la demande d'un don la part du comité en charge des activités pour la fête du Canada le 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT que les activités seront fréquentés par la majorité de la population de la municipalité;

CONSIDÉRANT le 150^e anniversaire de la fête du Canada;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise un don de 1500 \$ pour les activités de la fête du Canada.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE

(7.1.7) EMPLOI QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la saison estivale s'avère très occupée pour le préposé à l'entretien des immeubles et les parcs;

CONSIDÉRANT que les demandes de la salle Héritage sont de plus en plus onéreuses vu le nombre de réservations et les installations requises;

CONSIDÉRANT le programme de subvention de salaire d'Emploi Québec ;

CONSIDÉRANT qu'un autre préposé à l'entretien pourrait s'occuper exclusivement de la salle Héritage, le nettoyage et rangement du sous-sol et d'autres tâches connexes jusqu'à l'ouverture de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la demande d'une subvention salariale auprès d'Emploi Québec pour le poste de préposé à l'entretien au taux horaire de 13,50\$;

QUE le conseil autorise la directrice générale à négocier et signer les documents d'Emploi Québec et à faire les demandes de versements en ligne;

QUE la demande de candidature soit affichée pour au moins 5 jours;

QUE la date de début de travail soit le lundi 10 juillet 2017 pour une période d'au moins 24 semaines.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE

118-06-2017

(7.1.8) CLINIQUES DES MÉDECINS WAKEFIELD

CONSIDÉRANT que le Centre de Médecine familiale de Wakefield a augmenté le nombre de médecins dernièrement;

CONSIDÉRANT que le CLSC de Low pourrait accueillir des médecins de famille afin d'offrir des services de proximités à une partie de leur clientèle;

CONSIDÉRANT qu'un tel partage de ressources pourrait alléger les visites à l'urgence à l'hôpital de Wakefield;

CONSIDÉRANT le manque de service de proximités pour environ 3 500 personnes dans les municipalités de Low, Lac Ste-Marie, Kazabazua et Denholm;

CONSIDÉRANT que les coûts relatifs à un tel arrangement seraient minimes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU qu'en appui de la demande de Madame Colette Boisvert Canavan, le conseil demande que le Centre de Médecine familiale de Wakefield considère ladite proposition de se prévaloir des espaces vides du CLSC à Low pour offrir des services de proximités en médecine familiale aux citoyens de Low, Lac Ste-Marie, Kazabazua et Denholm.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

ADOPTÉE

119-06-2017

(7.1.9) ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

CONSIDÉRANT que le conseil serait possiblement intéressé à acheter deux acres d'un terrain situé sur le chemin River numéro de cadastre 5162945;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation du terrain a été effectuée par Marc Céré, Évaluateur agréé de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que le rapport final a été déposé et que les honoraires sont de 574.88 taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la dépense de 574.88 \$.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

120-06-201

(7.1.10) BELL CANADA

CONSIDÉRANT la période de service de maintenance pour le système téléphonique sera bientôt expirée;

CONSIDÉRANT qu'une proposition de renouvellement pour un an à partir du 27 juillet 2017 jusqu'au 26 juillet 2018 pour un coût total de 506.16 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise le renouvellement du contrat de service avec Bell

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg

ADOPTÉE

7.2 VOIRIE

(7.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président du comité de la voirie.

121-06-2017

(7.2.2) ALLOCATION CELLULAIRE

CONSIDÉRANT que l'allocation cellulaire de Paul Hampsey, préposé à l'entretien, est de 30 \$ par mois;

CONSIDÉRANT que l'allocation cellulaire du contremaitre, Stephen Kelly est actuellement de 16 \$/mois

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU que le conseil corrige l'allocation du contremaitre en autorisant une allocation de 40 \$/mois à partir du 1 juin 2017;

QUE le déboursé soit alloué en décembre de chaque année.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakleing
ADOPTÉE

122-06-2017

(7.2.3) AUTORISATION SIGNATURE IMMATRICULATION

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la directrice générale, Madame Franceska Gnarowski et/ou l'inspecteur, Monsieur Roch Courville, a signé pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à l'immatriculation des véhicules municipaux

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
ADOPTÉE

123-06-2017

(7.2.4) DEVIS

CONSIDÉRANT que le camion six roues, qui date de l'année 2000, est désuet;

CONSIDÉRANT que le camion est essentiel pour les travaux de la voirie ainsi que le déneigement;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable de le remplacer avec un camion dix roues;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise la préparation d'un devis pour un camion dix roues équipé d'une épandeuse de sable et d'équipement chasse-neige;

QUE le devis soit affiché sur le site du SEAO pour au moins deux semaines;

QUE le maire et/ou la DG soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à l'affichage du devis.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakleing
ADOPTÉE

(7.3) SÉCURITÉ CIVILE

(7.3.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la Présidente du comité de la Sécurité publique la conseillère Amanda St-Jean.

124-06-2017

(7.3.2) EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que Jason Emery est pompier avec qualifications à Kazabazua;

CONSIDÉRANT qu'il est un employé de la municipalité de Low;

CONSIDÉRANT qu'à titre de pompier il améliorerait la force de frappe pendant le jour durant la semaine lors d'un incendie;

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'embauche de Jason Emery comme pompier pour le service d'incendie de Low.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR le conseiller Christopher Brownrigg
ADOPTÉE

(7.4) ENVIRONNEMENT

(7.4.1) RAPPORT

Un rapport est donné par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du comité de l'environnement.

125-06-2017

(7.4.2) CONTENANTS RECYCLAGE

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a plus de bacs de recyclage bleus et doit reconstituer son stock;

CONSIDÉRANT que Loubac a fourni une proposition pour 105 contenants à 82,50 pour un total de 8662,50 plus taxes;

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU que le conseil approuve l'achat de 105 nouveaux bacs à recyclage au coût de 8662,50 plus les taxes;

QUE les contenants soient payées à partir du surplus réservé pour les bacs bleus et la balance de la réserve pour le presbytère.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR la conseillère Christopher Brownrigg
ADOPTÉE

(7.5) URBANISME

(7.5.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Joanne Mayer, présidente du Comité d'urbanisation.

126-06-2017

(7.5.2) FÊTE DU CANADA

CONSIDÉRANT les activités qui sont planifiés pour la fête du Canada 150^e sur le site de la municipalité le 1^e juillet ainsi que pour le Venosta picnic le 24 juin;

CONSIDÉRANT que la fête du Canada et le Venosta picnic auront lieu à partir de 11 heures jusqu'à 23 heures;

CONSIDÉRANT qu'il y aura du bruit émanant des activités;

CONSIDÉRANT le règlement LOW-02-2015 portant sur les nuisances est en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise les activités, incluant la musique, dans le cadre de la fête du Canada et le Vensota picnic jusqu'à minuit le 1^{er} juillet 2017.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
ADOPTÉE

(7.6) LOISIRS & CULTURE

(7.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Lynn Visentin, présidente du Comité des loisirs.

127-06-2017

(7.6.2) CÉNOTAPHE

CONSIDÉRANT l'état actuel du cénotaphe;

CONSIDÉRANT le 150^e anniversaire du Canada;

CONSIDÉRANT la cérémonie du drapeau pour la fête du Canada qui a lieu au cénotaphe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise des dépenses jusqu'à 2 000\$ afin d'embellir le lieu du cénotaphe et d'y installer un banc.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

(8) VARIA

128-06-2017

(8.1.1) SURPLUS 2016

IL EST RÉSOLU QUE l'excédent financier 2016 de 55 000 \$ de 2016 soit réservé comme suit:

45 000 \$ réservés aux taxes de 2018 et 10 000 \$ réservés pour le débroussaillage.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE

129-06-2017

(8.1.2) CAMION DE SECOURS

CONSIDÉRANT que le camion de secours du service incendie est désuet;

CONSIDÉRANT l'offre d'un camion de secours de la compagnie Battleshield;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil autorise qu'une demande de soumission par invitation soit émise à Battleshield, Aéro-Feu et Carl Thibeault pour un camion de secours de moins de 99 000 \$;

QUE la date limite pour les soumissions soit le 15 juin à 11 heures.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

130-06-2017

(9) AJOURNEMENT

IL EST RÉSOLU que la réunion se termine à 20h45

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

Morris O'Connor *Franceska Gnarowski*
Maire Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »